

**Benoît Patar, *Dictionnaire actuel de l'art d'écrire*, Montréal,
Éditions Fides, 1995, 612 pages.**

François Leroux

Volume 7, Number 1, Fall 1996

Le dernier pont

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/801038ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/801038ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collège Édouard-Montpetit

ISSN

1181-9227 (print)

1920-2954 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Leroux, F. (1996). Review of [Benoît Patar, *Dictionnaire actuel de l'art d'écrire*, Montréal, Éditions Fides, 1995, 612 pages.] *Horizons philosophiques*, 7(1), 141–146. <https://doi.org/10.7202/801038ar>

Benoît Patar, *Dictionnaire actuel de l'art d'écrire*, Montréal, Éditions Fides, 1995, 612 pages.

Désireux d'offrir un instrument de consultation rapide et efficace permettant de lever les difficultés rencontrées dans le travail de l'écriture et dans celui de l'édition, Benoît Patar nous avait fait part, en 1990, de ses *Directives aux auteurs pour la confection d'un manuscrit* (Longueuil [Québec], Éditions du Préambule, 168 pages). Celles-ci étaient non seulement le produit de son expérience d'éditeur mais aussi de son activité de chercheur et d'écrivain. Ce premier essai envisageait l'élaboration d'un texte et sa publication comme une démarche relativement complexe, marquée à la fois par les buts visés (s'agit-il de rédiger un livre? de constituer une bibliographie? d'écrire un prospectus?), par un contexte (ici, la matérialité des techniques d'écriture et de reproduction des signes) et par une tradition (celle portée par l'histoire de la mémoire et de la langue française en Occident). C'est avec plus de force encore que ce point de vue est exprimé, cinq ans plus tard, dans un livre où la somme des informations contenues dans les premières *Directives* nous parvient considérablement augmentée et coiffée d'un titre largement mérité. Avec son *Dictionnaire actuel de l'art d'écrire* Benoît Patar nous propose un ouvrage de référence précieux qu'on ne saurait trop recommander.

Un survol du contenu des deux parties du livre permet d'entrevoir l'envergure du travail accompli. La première, qui est la plus longue (quatre cent une pages), est consacrée aux «Directives et notes explicatives» formulées par l'auteur. Elle est composée, si l'on ne tient pas compte de certaines entrées qui ne sont que des renvois, de quatre-vingt douze *lemmes* dont la longueur varie entre cinq lignes et quarante-cinq pages! Dans le cas des lemmes les plus longs (on en compte environ quatorze) l'auteur procure d'excellentes synthèses prenant souvent la forme de tableaux clairs et complets (les lemmes *Majuscules*, *Saint, sainte* et *Trait d'union* offrent une très bonne illustration du procédé). Cette première partie recueille donc une somme imposante d'explications, de conseils et de réflexions où sont discutées plusieurs des difficultés qu'affronte celui qui écrit. Sont donc abordés : 1) les embûches du français (les pièges que réserve le code de la langue, les usages indécis ou contradictoires qu'on en fait, certaines confusions sémantiques souvent observables, les réformes que tente l'institution politique, etc.); 2) les exigences de l'édition des textes et les normes à suivre en la matière dans le contexte du traitement informatisé des données; 3) certains problèmes de ce que l'on pourrait appeler la «mise-en-discours». Dans ce dernier cas, la discussion porte autant sur le savoir-écrire que sur le savoir-lire et le savoir-décrire; elle recoupe : 1) des formes d'expression diversifiées, car si l'auteur s'attache

essentiellement à l'écriture du texte, il le fait en évoquant des situations qui mettent parfois en jeu le film, l'image, le théâtre, ou la poésie (voir, par exemple, les lemmes *Didascalies*, *Filmographie*, *Poésie* ainsi que certaines sections du lemme *Abréviations*); 2) des types de signes distincts : le *Dictionnaire actuel* fournit, sans prétendre évidemment à l'exhaustivité, des informations nombreuses sur les lettres, les signes diacritiques, les signes et les repères typographiques, les signes musicaux, les signes utilisés en logique, en mathématiques et en sciences, etc.

Quant à la seconde partie de l'ouvrage, elle ajoute à cet ensemble un «Glossaire», c'est-à-dire un répertoire des principaux termes techniques auquel l'auteur a recours. L'effet de renvoi et de reduplication que toute entreprise de définition crée inévitablement lui permet alors d'affiner l'explication de certains des termes déjà abordés dans les «Directives et notes explicatives». Quelques exemples permettent, par ailleurs, d'observer ce mode associatif et comparatif qui imprime son style au travail de la définition: dans le lemme *Glossaire*, ce terme est défini par comparaison avec les mots «lexique» et «terminologie»; dans le lemme *Rapports* sont décrites cinq façons de relater que désignent «compte rendu», «procès-verbal», «topo», «relation» et «minute»; le lemme *Textes introductifs et conclusifs* distingue quatorze types de textes! et, dans le «Glossaire», le terme «lemme» est délimité par sa distinction avec le mot «entrée». Vertige de la description où le sens crée toujours sa nébuleuse.

Si le livre annonce deux parties, il faut toutefois lui reconnaître une division supplémentaire puisqu'il contient trois «Annexes» totalisant près de cent pages et qui forment un appendice appréciable dont il faut souligner la valeur. La première précise la démarche à suivre pour réaliser l'édition critique d'un texte. On trouve ici une explication précise et peut-être unique en langue française d'un travail technique que Benoît Patar connaît bien pour l'avoir entrepris plus d'une fois en signant, en 1995, deux éditions critiques parues chez Peeters, à Louvain : la première s'intitule *Nicolai Oresme Expositio et Questiones in Aristotelis De anima*, et la seconde, *Ionnis Buridani et Questiones in Aristotelis De caelo* (signalons qu'il avait donné chez le même éditeur, en 1991, l'édition critique du *Traité de l'âme* de Jean Buridan).

La seconde annexe explique avec détail la structure des lettres et prolonge ainsi l'information contenue dans le lemme *Caractères typographiques*. L'exposé initie le lecteur à la peinture des mots, aux marques et aux styles que le geste d'écrire commande quand il inscrit le signe. Le lexique de cette description — et cela vaut pour bien d'autres contenus dans le livre — est à la fois technique et poétique. Il communique au lecteur le plaisir de l'auteur à rappeler les mots permettant de parler des mots. Il s'agit là d'une langue scintillante qui témoigne d'une grande érudition. Ces «crases», «apocopes», «diminutifs hypocoristiques», ces «réductions par aphérèse» et ces

«apex», «hastes», «hampes», «cimiers», «lambrequins» et «sinoples» nous sont servis sans pédanterie ni mystère par un auteur capable de remarquables leçons de mots données parfois avec humour (voir certaines notations des lemmes *Concordance des temps*, *Confusions sémantiques*, *Féminisation des noms* et *Interjections*, notamment). Pour en revenir à la lettre, le luxe d'inventaire de sa structure ne vise pas qu'à dépeindre sa charge ornementale : Benoît Patar nous rappelle que son dessin a une origine (à titre d'exemple : la configuration de certaines minuscules n'est pas la même en français et en anglais), une histoire (la graphie évolue: elle est marquée d'innovations et d'inventions que l'uniformité des caractères obtenus par les matrices ou, aujourd'hui, par l'écran cathodique, fait oublier) et un enjeu : la lisibilité même des textes. Il y a donc une matérialité de l'écriture que Benoît Patar refuse d'ignorer et dont il nous incite à remarquer la signature. Cette préoccupation esthétique organise ses nombreuses remarques sur la typographie des textes que l'on ne peut résumer ici. Ces indications où s'échangent rappels et critiques des usages anciens ou actuels concernent la disposition des pages, l'espacement et la hauteur des lettres, les coupures de mots et leur report, les abréviations, les troncations linguistiques et les raccourcis; elles abordent la question des illustrations d'un livre, la place de la numérotation des pages, la confection des graphes et des tableaux, l'insertion des légendes, etc.

La troisième annexe du *Dictionnaire actuel* est un exposé de cinquante-huit pages consacré à l'héraldique, plus spécifiquement à l'héraldique occidentale, et qui se veut une initiation permettant «...à celui qui le désire de comprendre les textes qu'il peut avoir sous les yeux et d'en saisir l'esprit et la «syntaxe»» (p. 438). Cette présentation originale, claire et bien illustrée, surprend moins qu'elle peut le faire au premier abord si on l'associe aux nombreux renvois du livre aux périodes du Moyen âge et de l'Antiquité que l'auteur connaît bien (à titre d'exemples, voir le lemme *Saint, sainte* et les sections 10 et 12 du lemme *Abréviations*).

Comme l'indique aisément ce rapide tableau, le *Dictionnaire actuel* offre plus qu'une synthèse originale d'informations relativement éparses portant sur des apprentissages connus ou sur un contenu plus ou moins bien assimilé et appelé à se transformer. Il est d'abord et avant tout un guide pour l'écriture dont la rigueur tient à ses fondements philologiques et historiques. Malgré son envergure, il demeure un ouvrage pratique de consultation facile. Il s'agit bel et bien, comme l'écrit l'auteur, de «[...]faciliter la tâche au consultant» (p.9) comme l'illustre cette leçon de correction d'épreuves que donne le lemme *Signes correctifs avec exemple* à l'appui, ou encore ces suggestions d'achats d'ouvrages de référence autres que le *Dictionnaire actuel* même proposées dans le lemme *Instruments de travail* !

Mais au-delà de son caractère utilitaire, ce *Dictionnaire actuel*, comme toute entreprise de définition, ne peut décrire sans effectuer un travail normatif. En effet, Benoît Patar adopte dans son livre des positions critiques visant, d'une part, des choix méthodologiques qu'il juge non rigoureux et, d'autre part, des usages linguistiques qui lui semblent ignorer l'histoire et la logique même de la langue. Il faut passer rapidement sur les questions de méthodologie car elles constituent un labyrinthe dans lequel il est facile de s'égarer étant donné la diversité des situations à considérer. Mais d'une manière générale on peut dire que l'auteur met très souvent en cause des pratiques qui se sont imposées en raison de l'influence exercée par le monde anglo-saxon. Il n'est pas toujours aisé d'estimer l'importance relative et la portée des «Directives» consacrées à des questions de détail (quoique nullement secondaires dans le travail de l'écriture) : bien des décisions en la matière impliquent nécessairement une part d'arbitraire. Faut-il, par exemple, rejeter comme nous y invite Benoît Patar la manière américaine de fournir la référence d'un livre ou de classer par ordre chronologique décroissant les titres d'ouvrages d'un même auteur dans une bibliographie? Il revient au lecteur de juger, pour chaque cas particulier, l'argumentation fournie (voir, pour les éléments de débat pris ici en exemple, les lemmes *Bibliographie* et *Appels de note*).

Quant au vaste domaine des usages linguistiques auquel s'attaque l'ouvrage, il recoupe lui aussi une multiplicité de contextes dont on ne saurait faire ici l'inventaire : il faudrait alors considérer plusieurs éléments de discussion et analyser ce qui nous est dit sur des sujets aussi modestes que la façon d'inscrire une adresse postale (voir le lemme portant ce titre), sur des pratiques plus circonscrites portées par certaines modes intellectuelles (voir ici le lemme *Barre oblique*), ou encore sur des enjeux de plus grande importance comme ceux liés à l'influence de l'anglais sur le français (voir à ce sujet les lemmes *Abréviations*, *Anglicismes*, *Confusions sémantiques*, entre autres), etc. Mais ce sont surtout les réflexions sur l'intervention concertée en vue de réformer les usages qui retiennent ici l'attention. Sur ce plan, les principales critiques du *Dictionnaire actuel* visent, d'une part, le récent projet avorté de réforme de l'orthographe proposé au premier ministre français par le Conseil supérieur de la langue française et, d'autre part, la question de la féminisation des noms à propos de laquelle un débat parfois houleux s'est engagé. On peut évoquer les positions de l'auteur à propos de cette querelle car elles sont représentatives de l'esprit qui prévaut dans son livre.

Tout en rappelant qu'«[...]il ne faut pas confondre, comme on le fait trop souvent, le sexe et le genre[...]», Benoît Patar affirme avec clarté qu'«[...]il est grand temps de débarrasser la langue française de ses réflexes ultraconservateurs et bien souvent discriminatoires. Il est urgent, en effet, de procéder à une féminisation des noms de professions et d'emplois» (p.202). Mais les écueils à éviter sont nombreux. D'un côté,

il faut respecter certaines contraintes morphologiques ou sémantiques sous peine de sombrer dans le ridicule : «[...]tous les noms de professions et toutes les appellations correspondantes ne se prêtent pas à la féminisation. On ne peut pas dire, en effet, «la médecine m'a ausculté», ce serait une généralisation abusive; pas plus qu'on ne peut s'adresser à une avocate en disant «chère maîtresse», ce serait prendre ses désirs pour la réalité» (p.209). D'un autre côté, il faut refuser d'ajouter à la difficulté une approche étroitement idéologique. Benoît Patar dénonce l'«égalitarisme obsessionnel» sous toutes ses formes, qu'il s'exprime par des «[...]obsessions [...]qui font proliférer les e muets à travers tout un texte[...]» (p. 203), par le «[...]langage dit *inclusif* qui consiste à introduire partout [...]des concordances systématiques du genre : homme/femme, pécheur/pécheresse[...]» (p.204), ou encore quand il conduit à suspecter ce qui ne devrait pas l'être : «Aucune femme ne se sent diminuée quand on parle de la Déclaration des droits de l'Homme ou que l'on invoque le *Fils* de Dieu. Chacune sait très bien qu'elle est concernée. Ne délirons pas!» (p.204)

On retrouverait dans les considérations sur la réforme de l'orthographe cette même approche critique à travers laquelle s'expriment une conception de la langue et une visée normative. En effet, comme bien d'autres chercheurs l'auteur du *Dictionnaire actuel* approche la langue comme un phénomène social caractérisé par les échanges auxquels se livrent ceux qui la parlent et où l'élément qui se renouvelle le plus rapidement est le lexique. Voilà pourquoi doivent être dénoncés les vieux conformismes qui entretiennent la discrimination et que doit être refusée toute imposition d'usages qui serait le produit d'une politique arbitraire ou de pressions permettant qu'au nom de la rectitude linguistique s'installent de nouveaux conformismes. Le «bon usage» ne saurait dériver d'un coup de force ou d'un décret, ce qui ne signifie nullement — les propos de l'auteur sur ce point sont sans équivoque — qu'aucun élément de valeur ne ressorte du combat idéologique ou des réformes projetées par l'institution politique. C'est dans une autre perspective, celle de la *prudence* peut-on dire, que Benoît Patar mène sa critique. L'emprunt de ce terme ne signifie pas que les positions du *Dictionnaire actuel* manquent d'audace ou qu'elles reposent — l'étymologie du mot renvoyant, entre autres, à l'idée de «voir au loin» — sur une compréhension en quelque sorte objective de l'évolution de la langue. Si le terme vaut ici c'est en raison de l'idée de *circonspection* qu'il connote tout aussi bien (Benoît Patar se réclamera de cette attitude pour justifier, à la page 203 de son livre, sa position sur la féminisation de plus en plus répandue en e de certains mots en eur) et parce qu'il peut mieux faire ressortir la visée éthique de l'ouvrage. Il ne s'agit évidemment pas d'apercevoir dans le livre une quelconque intention moralisatrice mais de souligner comment il présente l'entreprise d'écrire comme une démarche à accomplir avec toute la rigueur linguistique et méthodologique

possible et avec égard pour le lecteur. Pour Benoît Patar, la norme ici ne peut être que le souci de clarté, de simplicité et d'intelligibilité. Tous ceux qui souscrivent à une telle préoccupation pourront largement puiser dans ce *Dictionnaire actuel* dont ils apprécieront grandement la ressource.

François Leroux
Département de philosophie
Collège Édouard-Montpetit